

Décision Générale colonial

Décision n° 1172 Décisions concernant les Ministères

n° 1172

Ministère	Date de publication
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT, DES SPORTS ET DE LA JEUNESSE	26 octobre 1960
Numéro JO	Date du numéro
n° 11 du 30/11/1960	30 novembre 1960

TEXTE INTÉGRAL

M. Ali Ibrahim Mohamed, titulaire du B.E.P.C. est agréé en qualité d'instituteur-adjoint stagiaire pour compter du 12 octobre 1960. M. Ali Ibrahim Mohamed est mis à la disposition de Monsieur le Ministre de l'Enseignement, des Sports et de la Jeunesse et affecté provisoirement à l'école de Dikhil. L'intéressé percevra le traitement déterminé par l'article 7 de l'arrêté n° 1561 du 3 décembre 1955.